

D NET INOX



**NETTOYANT DETARTRANT pour MATÉRIELS et SURFACES
en INOXYDABLE
INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES - VINICULTURES**

- ✓ Actif sur tartre calcaïque et magnésique
- ✓ Facilement rinçable
- ✓ Elimine les traces d'oxydes, de rouille sur les surfaces
- ✓ Non inflammable
- ✓ Haute teneur en matières actives sans danger sur les joints en caoutchouc, plastiques usuels, alliages inoxydables

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

| | |
|--------------------|-----------------------|
| ETAT PHYSIQUE | : Liquide |
| MASSE VOLUMIQUE | : 1360 g/l +/- 20g/l. |
| COULEUR | : Incolore |
| ODEUR | : Faiblement acidulée |
| REACTION CHIMIQUE | : Fortement acide |
| pH pur | : 0,5 environ |
| pH à 5% DANS L'EAU | : 1,3 environ |
| INFLAMMABILITE | : ININFLAMMABLE |

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible instantanément dans l'eau et en toutes proportions.

Détergent, désincrustant, détartrant

Bon pouvoir émulsionnant et pénétrant des dépôts présents sur surfaces à nettoyer.

Disperse les **matières organiques**, les **amas constitués de souillures protéiques**.

Dissout les

- tartres
- dépôts calcaires
- tartres organiques, "pierre de lait"
- Oxydes métalliques : rouille

Désincruste les dépôts organiques et minéraux également sur les

- **matières plastiques (bacs et matériels en polyéthylène)**
- **faïences**
- **surfaces carrelées**
- **matériels en inoxydables**
- **cuveries**
- **installation d'embouteillage**
- **circuits**
- **filtres**
- **sou tireuses**

Est utilisé en agroalimentaire,

| | |
|---|-------------------------|
| dans les cuisines | restaurants |
| ateliers vinicoles | salaisons |
| laiteries, fromageries | industries des boissons |
| ateliers de fabrications de plats cuisinés, viandes, poissons | |



AVANT APRÈS



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Selon le cas, procéder à un nettoyage préalable avec un produit alcalin approprié pour retirer les souillures grasses.

Rincer les surfaces et circuits à l'eau claire avant détartrage.

DETARTRAGE :

Utiliser une solution diluée de 0,5 à 1 % dans l'eau froide ou chaude (jusqu'à 55 - 60°C).

Augmenter entre 1 à 5 % en fonction de l'épaisseur des dépôts et la fréquence des nettoyages.

Maintenir en contact ou circulation, la solution de détartrage pendant 20 à 30 minutes.

Rinçage complet contrôlé à l'eau potable et selon le cas et le matériel, ensuite terminer par une désinfection terminale.

CONDITIONNEMENTS

Modèles emballages possibles en polyéthylène recyclable

Bidon de 5 litres code A41



Fût de 60 litres bleu code A58

Fût de 60 litres blanc S58



Fût de 30 litres bleu code A55

Fût de 30 litres blanc S55



Fût de 210 litres bleu code A63

Fût de 210 litres blanc S63



PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation en eau déminéralisée, à base d'ACIDES MINÉRAUX, d'agents surfactifs à haut pouvoir mouillant.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par arrêté du 19/12/2013) relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



RECOMMANDATIONS



DANGER

Contient de l'ACIDE PHOSPHORIQUE

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/...

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Conserver hors de la portée des enfants.

Ne pas mélanger avec d'autres produits alcalins oxydants ou renfermant du chlore (javel).

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : U1E1-70AJ-600Q-HYGA

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude

B.P. 1769 - 98845 NOUMEA

Tel / Fax : 26 36 76

E-mail : t-pac@t-pac.nc

NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**

Ref. 8020

Révision n° 3
221022 HJ